



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 01 - Montreal
N° de cour : 500-11-058215-209
N° de dossier: 41-2637221

Dans l'affaire de la faillite de :
Beauregard Brasserie Distillerie Inc.
Débiteur
LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic autorisé en insolvabilité
Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	08 avril 2020, 08:35	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	08 avril 2020		
Assemblée des créanciers :	29 avril 2020, 11:00 Bureau 300 1010 de la Gauchetière Ouest Montreal, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 08 avril 2020, 08:44

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada